

SANTÉ ET SECURITE AU TRAVAIL : ORGANISER ET SECURISER LA REPRISE

Objectifs :

- Préparer un plan de déconfinement sécurisé
- Identifier les partenaires en matière de santé et sécurité au travail.
- Analyser les facteurs de risques professionnels dans son établissement.
- Appréhender le cadre réglementaire de la santé/sécurité et sécuriser ses pratiques.
- Être acteur de la mise en place d'une démarche de prévention.

Participants et pré-requis :

Tout public.

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toute demande d'adaptation.

Pré-requis : aucun

Méthode pédagogique :

Formation en distanciel ou présentiel.

Notre formatrice, Consultante en droit social, paie et épargne salariale, intervient depuis plus de 10 années pour des entreprises, associations et administrations publiques.

- Remise d'un powerpoint reprenant le déroulé de la formation
- Documents remis au fil de l'eau retraçant les points évoqués
- Alternance de théorie et de mises en situation pour valider l'acquisition des différentes notions

Evaluation :

Les acquis seront évalués par un QCM de fin de formation.

Durée :

10.5 heures.

Délais d'accès : de 7 jours à 3 mois selon le mode de financement.

Programme :

1. Les interlocuteurs en matière de santé et de sécurité au travail

- Les salariés
- Le CSE
- L'inspection du travail
- Le médecin du travail

Application pratique : cartographie des droits, missions et obligations de chacun

2. Le cadre législatif de la prévention en entreprise

- L'obligation générale de sécurité (résultat, moyens, moyens renforcés)
- La responsabilité de l'employeur
- Droit d'alerte et droit de retrait
- EPI

Application pratique : quiz sur les jurisprudences rendues en la matière

3. Les risques professionnels – l'importance du DUERP

- Documents, registres et affichages obligatoires
- Droit à la déconnexion
- Panorama des facteurs de risques professionnels
 - o Focus sur les risques psychosociaux : stress et épuisement professionnel
 - o Les Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP)
 - o Invalidité et inaptitude
 - o Comportements addictifs
- Document unique d'évaluation des risques professionnels : contenu, mise à jour, évolutions

Application pratique : rédaction d'un DUERP

4. Sécuriser le déconfinement

- Les protections à mettre en place
- Les étapes à respecter pour réussir son déconfinement
 - o Implication des partenaires sociaux
 - o Des salariés
 - o De la médecine du travail
- La gestion des publics « fragiles »

Application pratique : établissement d'un plan de déconfinement